

Communication aux parents du préscolaire et du primaire

Rouyn-Noranda, le 8 décembre 2020

Mise en place des services de garde d'urgence pour les 17 et 18 décembre 2020

Chers parents,

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé que des mesures exceptionnelles doivent être prises pour faire en sorte de diminuer les risques de propagation de la COVID-19 en lien avec la période du temps des Fêtes.

Malgré la réduction du nombre de journées au cours desquelles les élèves seront présents physiquement à l'école, dix services de garde d'urgence, qui sont énumérés à la page suivante, seront ouverts au Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda les 17 et 18 décembre 2020. Ces services seront réservés aux élèves dont les parents occupent un emploi faisant partie de la liste qui sera disponible à partir du site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Conformément aux consignes gouvernementales, les services de garde d'urgence devront être utilisés seulement si les parents, ayant droit au service, n'ont aucune autre solution. Ainsi, les familles dont un des parents demeure à la maison, même s'il est en situation de télétravail, doivent éviter d'utiliser ce service.

Inscriptions

- Il est important de préciser que la gestion des inscriptions est assurée par le gouvernement du Québec et que le formulaire, pour réserver une place dans un service de garde d'urgence, devrait être accessible à partir du 10 décembre 2020 sur le site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca).
- Il est essentiel de remplir un formulaire par enfant.
- Les parents sont invités à remplir le formulaire d'inscription le plus rapidement possible afin de permettre la planification du personnel nécessaire pour l'organisation des services de garde d'urgence.

... 2

Communication aux parents du préscolaire et du primaire

2

Choix des écoles lors de l'inscription	Informations supplémentaires, s'il y a lieu, au sujet des élèves qui pourront y être inscrits
École de D'Alembert	Pour les élèves des écoles de D'Alembert et Cléricy – Mont-Brun
École des Kekeko	Pour les élèves des écoles des Kekeko et Entre-Lacs
École de la Grande-Ourse	
École de l'Étincelle	Pour les élèves de l'école de l'Étincelle et de la Petite-Étincelle
École de Granada	
École Kinojévis	
École Le Prélude	Pour les élèves de l'école Le Prélude et du pavillon Monseigneur-Pelletier
École Notre-Dame-de-Grâce	
École Notre-Dame-de-Protection	
École Sacré-Cœur	Pour les élèves de l'école Sacré-Cœur et du Petit Sacré-Cœur

Mesures sanitaires

- Le regroupement d'élèves à l'intérieur de groupes stables sera permis dans les services de garde d'urgence. Bien qu'il soit recommandé de regrouper en priorité les élèves d'un même groupe-classe, les groupes stables pourront être différents des groupes-classes habituels.
- Les mesures instaurées depuis le début de la présente année scolaire, qui sont relatives au port du couvre-visage pour les élèves du troisième cycle du primaire, à la distanciation physique, à l'hygiène et à la désinfection, continueront de s'appliquer.
- Seuls les repas froids et les thermos seront acceptés.